

**Réunion du Conseil Municipal
du Mardi 11 juin 2019 à 19 H 00**

Nombre de Conseillers en exercice	:	23
(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL)	:	22
Nombre de présents	:	13
Nombre de votants	:	18
Date de convocation	:	05/06/2019

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 11 juin 2019**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-neuf, le onze juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme THIEBLIN), LAMOTHE (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme DEGOS, MM. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), MARSAN, LAFOURCADE (a procuration pour Mme COURROS), GAILLARDET (a procuration pour M. DUPLA), Mme CHAPUIS, M. DUBUN, Mmes GARRIDO, DAUGREILH, M. DUCASSE, Mme CELIMON.

Etaient excusés : Mmes COURROS (a donné procuration à M. LAFOURCADE), BRUGAT (a donné procuration à M. LAMOTHE), DARGELOSSE, DUBOIS-MAURY, MM. BRUEY, GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), DUPLA (a donné procuration à M. GAILLARDET), Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Etait absent non excusé : M. TAUZIA.

Un scrutin a eu lieu, Mme CELIMON a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

« SEANCE C »

Salle du Centre de loisirs – 512 rue des Violettes

M. le Maire ouvre la séance, il est 19 h 10. Après avoir procédé à la désignation de Catherine CELIMON comme secrétaire de séance, la Procès-verbal de la séance du 27 mars n'appelant pas d'observations, il est approuvé.

Puis M. le Maire donne lecture des procurations à savoir :

Mme COURROS Adjointe au maire à Pascal LAFOURCADE Conseiller délégué

Mme BRUGAT Adjointe au maire à Eric LAMOTHE Adjoint au maire

M. GOSSELIN Conseiller à Philippe DUBOS Adjoint au maire.

M. DUPLA Conseiller à Max GAILLARDET Conseiller municipal

Mme THIEBLIN Conseillère à M. le Maire.

Mmes DUBOIS-MAURY, et DARGELOSSE sont excusées.

M. le Maire en introduction indique que ce conseil municipal de fin de semestre permet de délibérer sur quelques questions, notamment liées à la Communauté de communes, mais aussi sur le programme des fêtes locales ou des jeudis d'été 2019.

« c'est la dernière fois que le conseil municipal se retrouve au centre de loisirs ; en effet les travaux de la mairie sont terminés, et les services viennent de regagner les locaux réhabilités, et dès le vendredi 14 juin à 8 h 30, les habitants et usagers retrouveront la maison commune. C'est une belle réalisation, dans la continuité des travaux de la place Gambetta. On peut s'en féliciter ».

Puis M. le Maire, aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

ORDRE du JOUR
PROJETS de DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE / FINANCES

Délibération n° 1 : Commune / CCPT – Accord local recomposition du Conseil communautaire

Délibération n° 2 : Commune / CCPT - Fonds de concours 2019 – travaux achats 2019

Délibération n° 3 : Commune / CCPT – Mise à disposition de locaux pour les réunions syndicales

Délibération n° 4 : Commune / DGFIP – Prélèvement automatique, procédures comptables

EDUCATION / JEUNESSE / CMEJ / ASSOCIATIONS / SPORTS / ANIMATIONS

Délibération n° 5 : Service EASA - bourses à la formation aux associations

Délibération n° 6 : Organisation des différents séjours de l'ALSH et ESPACE ADOS

Délibération n° 7 : Budget annexe Régie fêtes animations - Subvention au club taurin TARTAS BEGAAR

Délibération n° 8 : Commune et Associations – Utilisation d'installations municipales par la section Tennis de la PST

Délibération n° 9 : Commune et Associations – Convention de mise à disposition de locaux à la section Théâtre du FJEP de TARTAS

Délibération n° 10 : Budget annexe Régie Fêtes animations – Programme fêtes 2019

Délibération n° 11 : Budget annexe fêtes et animations – Programme des JEUDIS d'ETE 2019

TRAVAUX / URBANISME / FONCIER / ACCESSIBILITE / ENVIRONNEMENT

Délibération n° 12 : Autorisation de dépose de ligne électrique Route de CARCARES – propriété LETONDOR – Frais à la charge du propriétaire

QUESTIONS DIVERSES

Délibération n° 13 : RGPD – projet de Charte INFORMATIQUE Ville de TARTAS – Services municipaux

Délibération n° 14 : Budget principal Ville de TARTAS – Attribution de subventions

Motion : Esprit du SUD

Motion : Maintien du renforcement de l'aide alimentaire européenne

Communication : Décisions municipales CGCT prises entre deux conseils municipaux.

.../...

Avant d'aborder les questions à l'ordre du jour, M. le Maire donne communication et lecture des différentes décisions prises depuis le 27 mars 2019, date de la dernière séance du conseil municipal. Pas de commentaires.

M. le Maire passe au premier projet de délibération :

DETAIL des PROJETS

ADMINISTRATION GENERALE / FINANCES

Délibération n°1 : Commune / CCPT – Recomposition du conseil communautaire – Accord local

M. le Maire présente le projet de délibération :

L'assemblée est informée que tous les EPCI à fiscalité propre seront concernés par la recomposition de leur organe délibérant en 2020.

Un arrêté préfectoral fixant la répartition des sièges entre les communes devra être pris avant le 31 octobre 2019, pour une entrée en vigueur en mars 2020, quand bien même l'EPCI choisirait de conserver, lorsque cela est possible, la répartition actuelle des sièges.

Le nombre de sièges et leur répartition peuvent être fixés selon deux modalités :

- la répartition en application du droit commun (règle du tableau), ce qui, localement, conduirait à une assemblée communautaire composée de 33 membres, contre 37 à ce jour
- la répartition des sièges selon un accord local conclu avant le 31 août 2019. Cet accord doit respecter le principe général de proportionnalité édicté par le Conseil Constitutionnel

Dans ce cadre, les communes du Pays Tarusate, en lien avec la Communauté, sont appelées à procéder, par accord local, à la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire selon les dispositions prévues au I de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Cet accord doit être adopté par la moitié des conseils municipaux regroupant les deux tiers de la population totale de l'EPCI ou par les deux tiers des conseils municipaux regroupant la moitié de la population totale de l'EPCI.

Dans le strict respect des règles édictées par la loi, il est proposé au conseil municipal la proposition d'accord local ci-dessous présentée :

Commune	Nb de conseillers communautaires
Audon	1
Bégaar	2
Beylongue	1
Carcarès-Sainte-Croix	1
Carcen-Ponson	1
Gouts	1
Laluque	2
Lamothe	1
Lesgor	1

.../...

Le Leuy	1
Meilhan	2
Pontonx-sur-l'Adour	5
Rion-des-Landes	5
Saint-Yaguen	1
Souprosse	2
Tartas	6
Villenave	1
TOTAL	34

Cette délibération sera transmise aux services de l'ETAT et à la communauté de communes.
ADOPTE à l'unanimité.

Délibération n°2 : Commune / CCPT – Fonds de concours année 2019

M. le Maire présente le projet de délibération :

Par délibération du 27 mars 2019, le conseil municipal de la Ville de TARTAS avait approuvé le principe de conventions de fonds de concours avec la Communauté de communes du PAYS TARUSATE. Les crédits prévisionnels ont d'ailleurs été inscrits en recettes au budget 2019 de la commune.

Il convient aujourd'hui de bien confirmer les montants à inscrire dans les différentes conventions comme indiqué dans le tableau ci-dessous à savoir :

Commune	Désignation projet	Montant
TARTAS	Acquisition d'une tondeuse	4 644 €
	Travaux de toiture à l'école	10 000 €
	Travaux de voirie	13 000 €
	Installation d'une climatisation au CLSH	10 000 €
TOTAL		37 644 €

Ces montants seront repris dans les conventions à la signature de M. le Président de la communauté de communes et du MAIRE de TARTAS.

Il est proposé à notre assemblée d'autoriser M. le Maire à signer les conventions et à solliciter le versement des fonds de concours comme indiqué dans le tableau.

ADOPTE à l'unanimité.

.../...

Délibération n° 3 : Commune / CCPT – Convention de mise à disposition

M. le Maire présente le projet :

La communauté de communes du Pays TARUSATE a sollicité la Ville de TARTAS pour la mise à disposition de locaux au bâtiment administratif, rue d'Orope, dans le cadre de réunions des organisations syndicales de la CCPT.

Il est proposé à notre assemblée d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux à la CCPT pour les réunions syndicales, et de préciser que la CCPT prendra à sa charge tous les frais dont assurances pour les locaux.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération n° 4 : Commune / DGFIP – Prélèvement automatique, procédures comptables

M. le Maire présente le projet :

Dans le cadre de la modernisation des moyens de paiement, la commune de TARTAS avait mis en place avec les services de DGFIP, l'offre TIPI (paiement par internet) pour les usagers souhaitant régler les factures restauration, centre de loisirs notamment.

Aujourd'hui, toujours pour améliorer le service aux usagers, accentuer les démarches de simplification et de modernisation des moyens de paiement, il est proposé à notre assemblée :

De proposer aux familles et usagers des services ou prestations délibérées par la commune le prélèvement automatique.

D'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents.

ADOPTE à l'unanimité.

EDUCATION / JEUNESSE / CMEJ / ASSOCIATIONS / SPORTS / ANIMATIONS

Délibération n° 5 : Service EASA – Bourses à la formation pour les associations

Philippe DUBOS Adjoint au maire présente le projet :

Comme vous savez, la ville de TARTAS a mis en place un dispositif afin de soutenir les actions de formation pour les bénévoles et éducateurs des associations de la commune.

- L'association Tartas Accueille dans le cadre de ses activités doit former 3 personnes au PSC1 (Prévention et Secours Civique). La formation a un coût de 53 Euros soit 159 Euros pour les 3 personnes. Conformément à la délibération du 14 avril 2015, le montant de l'aide ne peut dépasser 50% soit 79,50 Euros.
- L'association PST section Tennis dans le cadre de ses activités doit former 12 personnes à la formation des Juges-arbitres de niveau 1. La formation a un coût de 120 Euros au total pour les 12 personnes. Conformément à la délibération du 14 avril 2015, le montant de l'aide ne peut dépasser 50% soit 60 Euros.
- L'association Harmonie Tarusate dans le cadre de ses activités doit envoyer 3 personnes à un stage instrumental et de pratique de musique collective. La formation a un coût de 268 Euros pour 2 personnes et 275 Euros pour une personne. Conformément à la délibération du 14 avril 2015, le montant de l'aide ne peut dépasser 50% soit 405,50 Euros.
- L'association PST section Natation dans le cadre de ses activités doit former 2 personnes au BNSSA, PS1 et PS2. La formation a un coût de 600 Euros par personne soit au total 1 200 Euros. Conformément à la délibération du 14 avril 2015, le montant de l'aide ne peut dépasser 50% soit 600 Euros.

.../...

A la lecture de ces éléments et sur avis favorable de la commission Associations Sport Installations, il est proposé à notre assemblée :

- D'autoriser Monsieur le Maire à intervenir à la signature de tous documents liés à ces formations
- D'attribuer les bourses selon les montants à savoir :
PST tennis.....60.....€, TARTAS Accueil.....79,50 ...€, PST Natation...600.....€
Harmonie tarusate.....405,50€
- De préciser que les crédits sont prévus au budget de la commune pour 2019.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération n° 6 : Service EASA - ALSH et ESPACE ADOS - Séjours

M. le Maire présente le projet :

Afin de répondre aux besoins des familles, aux besoins de détente et de loisirs des jeunes, la ville de TARTAS propose un accueil pour les 3/17 ans durant tout l'été :

Ouverture de l'accueil de loisirs du lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2019 de 7h30 à 18h30.

Ouverture de l'espace jeunes du lundi 1 juillet au vendredi 30 août 2019 de 14h à 18h30 sauf sorties et soirées.

Le thème du séjour : En route pour l'aventure

Temps forts du séjour :

- ✓ Piscine pour chaque groupe : du mardi au vendredi avec pique-nique
- ✓ Grands jeux : un par mois à organiser avec les animateurs
- ✓ 1 mini-séjour/séjour et 1 sortie par groupe d'âge
- ✓ Accueil des parents matin et soir convivial
- ✓ Une soirée parents/enfants/animateurs par mois

Les mini séjours et séjours :

Les Matuches (3-5 ans) : du mardi 16 au mercredi 17 juillet - 12 enfants et 2 animateurs

Les aventures de Yakari

- ✓ Hébergement sous tente dans l'enceinte du centre de loisirs de Tartas
- ✓ Repas du midi en pique-nique avec Elior
- ✓ Repas du soir confectionné par les animateurs et les enfants

Les Petits (6-7 ans) : du jeudi 18 au vendredi 19 juillet - 12 enfants et 2 animateurs

Sur les traces du Far West

- ✓ Hébergement sous tente dans l'enceinte du centre de loisirs de Tartas
- ✓ Repas du midi en pique-nique avec Elior
- ✓ Repas du soir confectionné par les animateurs et les enfants

Les Moyens (8-9 ans) : du mardi 30 juillet au jeudi 1^{er} août - 12 enfants et 2 animateurs

Mini-séjour à Messanges en échange avec l'ALSH qui viendront du 26 au 28 août

J'échange avec Messanges

- ✓ Hébergement sous tente dans l'enceinte du centre de loisirs de Messanges
- ✓ Repas en cours de réflexion avec Messanges

.../...

Les Grands (10-12 ans) : du lundi 5 au mercredi 7 août - 16 enfants et 2 animateurs

Base de loisirs Mexico à Commensacq

Sous les Tipis de Mexico

- ✓ Hébergement sous tipi en pension complète
- ✓ Transport : 2 minibus de la mairie (les enfants et animateurs seront déposés et nous irons les rechercher)

Les Ados (11-17 ans) : du lundi 22 au vendredi 26 juillet - 16 enfants et 2 animateurs

Séjour à Poitiers

- ✓ Hébergement en camping sur le site du Moto Ball de Neuvilleois
- ✓ Transports Tartas-Poitiers (aller-retour) avec mini bus de location
- ✓ Confection des repas avec le groupe

Les Ados (11-17 ans) : du lundi 26 au mercredi 28 juillet - 16 enfants et 2 animateurs

Séjour à Saint-Paul les Dax

- ✓ Hébergement sous tente dans l'enceinte du centre de loisirs
- ✓ Transports avec les mini-bus de la ville (A/R pour les déposer)
- ✓ Confection des repas avec le groupe

Les sorties :

Les Matuches (3-5 ans) : le vendredi 9 août

- ✓ nombre de places : 30 enfants et 4/5 adultes
- ✓ Zoo de Pessac
- ✓ Pique-nique fourni par Elios

Les Petits (6-7 ans) et Moyens (8-9 ans) : le mercredi 24 juillet

- ✓ nombre de places : 40 enfants et 5 adultes
- ✓ Wowpark à Urrugne
- ✓ Pique-nique fourni par Elios

Les Grands (10-11 ans) et Ados (11-17 ans) : le vendredi 19 juillet

- ✓ nombre de places : 40 enfants et 5 adultes
- ✓ Aquapark Biscarosse
- ✓ Pique-nique fourni par Elios

Les Ados (11-17 ans)

- ✓ Echange espace ados le 10 juillet à Pontonx
- ✓ Kayak le lundi 15 juillet à Tartas
- ✓ Echange espace ados le 31 juillet à Rion
- ✓ Troc le vendredi 2 août à Dax
- ✓ Laser Ball le vendredi 9 août à Dax
- ✓ Lac de Sames le 26 août à Hastings
- ✓ Paint ball le 29 août à Préchacq les Bains

La piscine :

Mardi : les petits
Mercredi : Les matuches
Jeudi : les moyens
Vendredi : les grands

Piscine le matin et pique-nique sur place

Il est précisé qu'une déclaration est déposée auprès des services ou organismes suivants en application de la réglementation en vigueur et pour solliciter les meilleures aides possibles pour les enfants : CAF, DDCSPP, MSA, Caisses diverses, Conseil Départemental.

Enfin une déclaration est transmise auprès de l'assurance de la commune, étant précisé que les animateurs municipaux et/ou CEE assurent l'encadrement et l'accompagnement des jeunes avec un ordre de mission.

Les tarifs définis dans la délibération n°14 du 17 février 2016 restent inchangés et seront appliqués à ces activités.

Il est proposé de donner un avis favorable à cette proposition, d'autoriser M. le Maire à signer tous documents nécessaires au bon fonctionnement et de préciser que les crédits sont prévus au budget de la commune.

Il est précisé que M. le Maire pourra procéder notamment pour les activités de l'Espace ADOS, à la signature de contrats de prestations et à fixer des tarifs ou participations de familles par décision, dans une fourchette de 0 à 1000 € par enfant.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération n° 7 : Budget annexe Régie fêtes animations - Subvention au club taurin TARTAS BEGAAR

M. le Maire présente le projet :

Sur avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie des fêtes et animations, il est proposé d'attribuer une subvention au Club Taurin TARTAS BEGAAR d'un montant de 2 500 €.

Cette aide participe notamment aux frais d'organisation des spectacles du Club TAURIN pendant les fêtes de TARTAS.

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget annexe de la régie des fêtes et animations pour 2019.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération n° 8 : Commune et Associations – Utilisation d'installations municipales par la section Tennis de la PST

M. le Maire présente le projet :

Dans le cadre de la bonne gestion des installations municipales et des conventions déjà prises pour certaines associations, il est proposé à notre assemblée d'autoriser M. le Maire à conventionner avec la section tennis de la PST.

(Le projet de convention est déposé sur le bureau de l'assemblée et remis en séance)

ADOPTE à l'unanimité.

.../...

Délibération n° 9 : Commune et Associations – Utilisation d’installations municipales par la section Théâtre du FJEP

M. le Maire présente le projet :

Dans le cadre de la bonne gestion des installations municipales, et des conventions déjà prises pour certaines associations, il est proposé à notre assemblée d’autoriser M. le Maire à conventionner avec la section Théâtre du FJEP, pour des créneaux dans les locaux de bâtiment plurivalent 512 rue des Violettes.

Il est précisé que les activités du centre de loisirs ou initiées par la commune de TARTAS resteront prioritaires.

(Le projet de convention est déposé sur le bureau de l’assemblée et remis en séance)

ADOPTE à l’unanimité.

Délibération n° 10 : Budget annexe fêtes et animations – Programme des fêtes 2019

Mme DEGOS, adjointe au maire présente le projet :

Sur proposition du Conseil d’exploitation de la régie des Fêtes et Animations en date du 21 mai, il est soumis au vote de l’assemblée le PROGRAMME des FETES LOCALES 2019.

(Le programme est remis en séance)

Fêtes de TARTAS 12 au 15 juillet 2019



MERCREDI 10 JUILLET

21h Loto PST Omnisports

VENDREDI 12 JUILLET

15h jeux aquatiques enfants piscine

18h La Foulée des Pitchouns

18h45 Ouverture des Fêtes

Remise des clés à la classe des 18 ans

19h05 Marche pédestre

19h15 Foulée des Fêtes

19h Ouverture bodega Amicale de la chèvre

20h Repas Estanquet

21h30 Course Landaise Formelle DAL Cuadrilla Dussau

23h30 Bal Disco Fun Night

0h-4h Point repos

SAMEDI 13 JUILLET

8h Concours de pêche

10h Concert de l'Harmonie Tarusate Maison de retraite

10h Descente de la Midouze en Canoë

11h Course de cocardes – ToroBall pour enfants

12h Repas Estanquet

14h Descente de la Midouze en Canoë

14h Course Cycliste Ufolep Ville Haute

14h30 Concours de Pétanque - Arènes

20h Repas Estanquet

20h Bodega des pompiers

22h30 Corso Fleuri

Chars fleuris, animation musicale par des Bandas

23h30 Bal Disco Fun Night

0h-5h Point repos

.../...

DIMANCHE 14 JUILLET

10h30 Messe en Musique
11h Capéa Ecole Adour Aficion
12h Barricot républicain
12h Bodega Amicale de la chèvre
12h15 Concert de l'Harmonie Tarusate Parvis de la Mairie
13h Repas Estanquet / Repas producteurs
14h-18h Paintball
17h30 Toro ball Tartas/Bégaar
19h Zumba party
20h Bodega Amicale des Poulettes
20h Repas Estanquet
21h30 Spectacle Broadway Swing Company

LUNDI 15 JUILLET

8h-18h Braderie Commerciale
11h Animation des rues par l'Harmonie Tarusate
11h30 Spectacle de rue collectif Takapish
12h30 Repas Estanquet
14h Après-midi des Pitchouns
19h30 Animation des rues Los Picaros
20h Repas Estanquet
21h30 Concert orchestre Klein
23h Grand Feu d'Artifice
23h15 Reprise du concert

DU VENDREDI 12 AU LUNDI 15 JUILLET

Grande fête foraine Allées Marines
Fête en Bus Samedi 13 juillet

ADOPTÉ à l'unanimité.

Délibération n° 11 : Budget annexe fêtes et animations – Programme des JEUDIS d'ETE 2019

Mme DEGOS adjointe au maire présente le projet :

Sur proposition du Conseil d'exploitation de la régie des Fêtes et Animations en date du 21 mai, il est soumis au vote de l'assemblée le programme des JEUDIS d'ETE 2019.

(Le programme sera remis en séance)

Programmation Jeudis d'été 2019 - TARTAS

Concerts gratuits en plein air sur les allées marines à 20h30

Repli salle polyvalente en cas de pluie



18/07 : BAYOU MIC MAC

Sur un coin de Bayou, cette formation nous sert un répertoire original et dynamique de musique cajun arrangée à sa sauce. Ballades traditionnelles ou compositions, sa musique généreuse se veut joyeuse, sincère et entraînante... un moment de bonheur partagé, qui transporte les spectateurs au cœur de la Louisiane et donne envie de chanter et de danser.

Composé de Mamac (chant/guitare) qui a promené sa bosse chez Bon Temps Rouler, Tonton Georges Trio, et a partagé la scène avec Zachary Richard en 2018 à Saint-Pierre-et-Miquelon, entouré de Sandra (chant, triangle), Géraldine (chant, accordéon, washboard), Loïc (guitare, lapsteel), Fred (basse) et Loïc (percussion), le groupe s'est produit sur bon nombre de scènes du Grand Sud-Ouest et a ouvert le festival *Dax Motors'n Blues* en 2018.

25/07 : LE SAXYCRONER

Ce trio Landais composé de vrais musiciens passionnés propose un répertoire bossa nova et latino-jazz décontracté à travers une interprétation personnalisée de chansons connues (Nougaro, Sinatra, Gainsbourg, Jonasz, Nino Ferrer, Stevie Wonder...) dans un style très swing !!

Laissez-vous bercer par l'ambiance intimiste du son feutré du saxophone et la belle voix de crooner de Charles-Henri Roux accompagné de ses deux complices de toujours : Jean-Michel Brière à la guitare et Sylvain Daurat à la contrebasse.

Une soirée pleine d'humour, d'amour et de bonne humeur !

1/08 : THE OTHER WORLD

Mike Meinket multi-instrumentiste de Guernesey a été primé en tant qu'auteur-compositeur par la BBC. Un jeu de guitare très percussif et des mélodies entêtantes et pleines de groove, sensibles et puissantes font de cet artiste un ovni original et unique, qui voyage partout en Europe pour partager ses good vibes ! Son écriture parle de résilience, d'acceptation, de lâcher-prise et invite à une bonne bouffée d'oxygène !

Alicia Du Coustel est une harpiste et chanteuse atypique, qui a beaucoup joué dans les pubs en Irlande où elle a vécu, reconnue pour son jeu très rythmique, son style folk-progressif et sa voix-caméléon ! Cette performeuse énigmatique et captivante explore les musiques du monde, et les mêle à la musique de son monde intérieur : une musique tour à tour envoûtante, mystique, cinématique et ...véritablement rock ! Ensemble, ces deux virtuoses, amoureux de voyages et fous de musique, tissent leurs voix et leurs cordes pour un régal subtil et punchy, un spectacle décoiffant et inspirant, pour les yeux et les oreilles !

Le spectateur se laisse transporter par une musique organique tour à tour mystique et punchy, un voyage entre musique folk-funk, musique méditative et musique du monde.

Une invitation à explorer nos paysages intérieurs ... et d'autres contrées inconnues !

.../...

8/08 : ACQS SWING QUINTET

Né en 1995 dans les premières classes de Jazz de l'Ecole de musique de DAX, les musiciens d'Acqs Swing sont animés de la volonté de partager leur passion dans une petite formation, au plus près du public, de manière conviviale, juste pour le plaisir.

Leur répertoire axé sur le swing, ce jazz enjoué qui invite à danser, voit se côtoyer les compositions de Miles Davis et celles de Herbie Hancock, de Clifford Brown et d'autres formidables musiciens du middle jazz ou du be-bop.

Piano : Vincent Lajus - Basse : Pascal Thebaut - Batterie : Pascal Lacouture - Saxo : Michel Lesgourgues - Trompette : Yves Dinclaux

15/08 : LA JARRY

La Jarry est un groupe de rock formé à Orléans en 2000 par les frères Benoît (chanteur) et David Pourtau (guitariste), accompagnés d'Arnaud Bottin à la basse et Alexandre Thibault à la batterie.

Avec 5 albums et plus de 500 concerts à son actif, en salles ou sur des scènes de grands festivals (Francofolies de Montréal, Ardèche Aluna festival, Printemps de Bourges, Londres, New-York, Chicago...) on a pu voir La Jarry en première partie de Johnny Hallyday, Jean-Louis Aubert ou Matmatah...

Le groupe LA JARRY chante en français, communique beaucoup avec le public et délivre un enthousiasme communicatif, et le public en redemande !

Une occasion unique d'applaudir cet excellent groupe de rock français ! A voir absolument !

25/08 : TRAIN DES GENS

Soyez des passagers privilégiés et découvrez un concert au son pop/rock et aux textes inspirés de rencontres et d'aventures à travers le monde. C'est un voyage musical en décalage, en partage. Prenez le temps d'écouter et d'être charmés par des textes et des mélodies originaux.

Laissez-vous embarquer par la mise en scène empruntée au théâtre. La lumière se tamise, le voyage commence...

Julia HOFFMANN : chant, mélodica, glockenspiel

Pyerrot PREST : chant, guitare, piano

Yann RAVET : guitare, chœurs

David FAURY : contrebasse, yukulélé, chœurs

Olivier BEROT : batterie, chœurs

Buvette et petite restauration sur place

ADOPTE à l'unanimité.

.../...

Délibération n° 12 : Autorisation de dépose de ligne électrique Route de CARCARES – propriété LETONDOR – Frais à la charge du propriétaire du terrain

M. le maire présente le projet :

Le conseil municipal est informé que la ligne électrique qui surplombe la propriété de M. LETONDOR, route de CARCARES n'a plus aucune utilité depuis que M. LETONDOR a fait procéder à l'enfouissement des réseaux sur sa propriété.

CONSIDERANT qu'ENEDIS a confirmé que M LETONDOR a fait effectuer à ses frais tous les travaux permettant d'assurer l'alimentation électrique du secteur concerné,

CONSIDERANT que la commune est propriétaire du réseau électrique sur son territoire et qu'ENEDIS en est le concessionnaire chargé de l'exploitation, de l'entretien et du développement,

CONSIDERANT qu'ENEDIS ne peut pas déposer un réseau de sa propre initiative mais uniquement sur demande du propriétaire,

CONSIDERANT que cette autorisation doit être formalisée par une délibération du conseil municipal,

Aussi, il est proposé au conseil municipal,

De DEMANDER à ENEDIS de procéder à la dépose des dipôles qui n'alimente aucune installation.

De PRECISER que tous les frais inhérents à cette opération sont pris en charge par M. Michel LETONDOR et lui sont facturés directement.

De MANDATER M. le Maire à l'effet d'exécuter toutes démarches nécessaires à l'aboutissement de ce dossier en collaboration avec les services du SYDEC.

ADOPTE à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Délibération n° 13 : RGPD – projet de Charte INFORMATIQUE Ville de TARTAS – Services municipaux

M. le Maire présente le projet :

Comme vous le savez la commune de TARTAS a délibéré au premier semestre 2018, sur la démarche RGPD et la désignation du DPO (Délégué aux Protections des Données).

Depuis différentes actions d'information et de sensibilisation ont été menées auprès des Elus municipaux, des services municipaux, et des Chefs de services. Les services de l'ALPI et de l'ADACL ont complété ces actions par des réunions de formation.

Aujourd'hui, afin de mettre en place une charte informatique, qui complète la démarche et précise aussi pour les services Municipaux et Elus les préconisations, méthodes et obligations à suivre, il est proposé :

De soumettre le projet de charte à l'avis du CT de la collectivité.

De l'adapter aux besoins de la commune et de ses missions ou services.

D'indiquer que la charte définitive sera applicable dans le courant du dernier trimestre 2019, après nouvelle délibération du Conseil municipal.

.../...

Enfin, il est précisé que la liste de l'ensemble des fichiers tenus et déclarés dans les différents services municipaux, postes informatiques et serveur a été transmise au DPO et à l'ADACL début juin 2019.

(Le projet de charte est déposé sur le bureau de l'assemblée).

Adopté à l'unanimité.

Délibération n° 14 : Budget principal Ville de TARTAS – Attribution de subventions

M. DUBOS adjointe au maire :

Sur proposition de la commission Sport Installations Associations, l'assemblée délibérante décide de l'attribution de subventions exceptionnelles comme suit :

Association DO REMIDOUZE	500 €
Karate club	350 €
Théo mon étoile	400 €

Les crédits étant prévus au budget principal de la commune.

ADOPTE à l'unanimité.

Projet de Motion « Esprit du Sud »

M. le Maire présente la motion

ADOPTE à l'unanimité.

Projet de Motion « Maintien du renforcement de l'aide alimentaire européenne »

M. le Maire présente la motion

ADOPTE à l'unanimité.

L'ordre du jour étant terminé, M. le Maire informe le Conseil municipal des journées portes ouvertes à la Mairie de 9 h à 17H, le Samedi 29 novembre. A cet effet, un flyer réalisé par la société ABC.Com sera distribué semaine du 17 juin dans les foyers tarusates.

Le 29 juin se tiendra aussi la journée jeunesse sur l'espace ados : portes ouvertes 10 h – 19 h, conférence 10 h 30 au groupe scolaire, l'après-midi des activités pour les jeunes avant l'inauguration de 17 h 30. M. le Maire invite l'ensemble du Conseil Municipal à participer aux différentes activités prévues le 29 juin.

A cette même date, se tiendra aussi les portes ouvertes de l'espace ados, avec inauguration à 17 h 30.

Au terme de ces échanges, la séance est levée, il est 20 h.